

08.10.2009 – 09:34 Uhr

## Comment choisir une caisse-maladie pour 2010 en fonction de ses réserves et de l'évolution de ses primes?

Lausanne (ots) -

A la suite de la récente annonce\* de santésuisse qui avance que 18 caisses-maladie risquent d'augmenter leurs primes en cours d'année 2010, les assurés se retrouvent sans indicateurs concrets pour choisir une caisse-maladie qui peut garantir la stabilité de leurs primes à moyen terme. Aucune information n'a filtré au sujet de ces 18 caisses!

Pour rappel, jeudi dernier, l'OFSP annonçait déjà aux médias des pronostics alarmants d'évolution des réserves (1) avec 12.1% pour 2009 et 12.0% pour 2010 se situant à la limite du minimum légal. Une diminution de 4.5% par rapport à 2008.

Dans le but d'aider les assurés à choisir une caisse-maladie sur d'autres critères qu'uniquement celui de la prime, le site comparateur bonus.ch indique dans le comparatif des primes maladie en ligne l'état des réserves de chaque caisse-maladie. Afin de simplifier la lecture, un indicateur représenté par 4 couleurs (2) permet à l'assuré de se faire une idée sur la solidité financière de l'assureur.

Les assureurs qui sont en dessous, à la limite ou se rapprochant du taux minimum légal, ne pourront garantir la stabilité de leurs primes. Une bonne majorité des assureurs dans cette situation risquent donc d'augmenter leurs primes en cours d'année 2010.

En complément de l'indicateur des réserves, afin d'éviter aux assurés de jouer au "YoYo" chaque année avec des caisses-maladie qui sont attractives une année mais qui augmentent fortement les années suivantes, bonus.ch a étudié la compétitivité des assureurs afin de créer un indicateur de stabilité de l'évolution des primes par rapport à la concurrence.

Parmi les assureurs qui sont les plus compétitifs (3) pour 2010 (dans le top 10), on relève une très bonne stabilité des primes chez Agrisano, Arcosana, Assura, Auxilia et Fonction publique (Groupe Mutuel).

Avec le comparateur de primes-maladie adapté, les assurés disposent d'un outil d'information en ligne le plus complet sur le marché leur permettant de faire un choix averti.

Tableaux et graphiques détaillés:

<http://www.presseportal.ch/go2/bonusfre>

(1) Réserves en pourcentage des primes à encaisser

(2) Rouge = différence de taux avec le minimum légal en dessous de 0%, orange = 0% - 5%, vert clair = 5% - 10%, vert = en dessus de 10%

(3) Etude de la position de chaque prime par rapport à la concurrence, pour le modèle d'assurance traditionnel, toutes tranches d'âge et franchises confondues.

\* Source: ats/5 octobre 2009

Contact:

bonus.ch S.A.  
Monsieur Patrick Ducret  
Directeur  
Ch. de Rovéréaz 5

1012 Lausanne  
Tél.: +41/21/312'55'91  
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100591295> abgerufen werden.